

MISE AU POINT**Musique, addictologie et douleur**Stéphane Guétin¹

¹ Laboratoire Psychologie clinique, Psychopathologie Psychanalyse (UR 4056), Université Paris 5 - René Descartes, Paris, France

* Correspondance : Stéphane Guétin, Laboratoire Psychologie clinique, Psychopathologie Psychanalyse (UR 4056), Université Paris 5 - René Descartes, Paris, France, s.guetin@music.care

Résumé :

La revue de la littérature scientifique internationale souligne aujourd'hui l'intérêt des interventions musicales dans le traitement de la douleur et de l'anxiété. On retrouve différentes méthodes pouvant utiliser la musique dans le traitement de la douleur, principalement basée sur de l'écoute musicale ou de la pratique instrumentale. La majorité des études dans ce domaine s'intéressent à l'impact de l'écoute musicale spécifique dans la prise en charge de la douleur dans différents contextes médicaux : douleurs chroniques, aiguës et douleurs liées aux soins.

Le but principal de cette communication est de présenter une synthèse des travaux de recherche ayant permis la standardisation et la validation scientifique d'un premier dispositif médical utilisant la musique et des algorithmes pour le traitement de la douleur : l'application numérique « Music Care ».

L'efficacité de cette thérapie digitale a été évaluée sur différents types de douleurs et différentes populations de patients. À côté des résultats cliniques et physiologiques importants, il est mis en évidence un effet psychologique en favorisant la relation d'« écoute » entre soignant et soigné. Ces actions se traduisent par une réduction de la douleur, de l'anxiété et de la dépression permettant une baisse significative des consommations médicamenteuses. L'utilisation du dispositif médical « Music Care » est depuis 2024 officiellement soutenue par l'Association du Bon Usage du Médicament et est à présent inscrit dans les recommandations de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ANESM), devenue aujourd'hui la Haute Autorité de Santé.

Mots clés : Dispositif médical (DM), musicothérapie ; douleur ; musique ; interventions non-médicamenteuses ; anxiété